

Tract-ctions Sud Rail LYON

L'information syndicale de la Traction AURA

COMMISSION ROULEMENT SA 2022

Vers la fin de la connaissance de ligne Dijon au 161 A et Avignon au 161B ?

Comme nous pouvons désormais le constater tous les jours, nos dirigeants ne connaissent rien à notre métier, à nos conditions de travail et à la réalité de la production ferroviaire. Une fois de plus, ils décident dans leur coin, de combien d'ADC seront formés à une compétence, ligne ou engin-moteur, guidés uniquement par leur vision comptable. C'est pour cela qu'en bons pingres, ils ont décidé de ne former que 30 conducteurs de l'UP sur Régiolis et pas un de plus.

Notre direction locale, qui sait un peu mieux comment fonctionne une production, s'est mise en quête d'arguments pour augmenter le nombre d'ADC habilités. Ceux-ci ne sont pourtant pas difficiles à trouver : couverture des trains, remplacements, pour congés, repos et maladie, monotonie au travail... Mais ce n'est pas un vocabulaire audible pour qui est obnubilé par faire des économies sur le dos des travailleurs, encore moins évident pour qui reste déconnecté du terrain. C'est donc après avoir bataillé dur que la DDL Krono a réussi à grappiller 10 formations supplémentaires, portant à 40 le nombre d'ADC habilités.

Comme on pourra le constater dans les tableaux suivants, dans les roulements qui ont une partie de journée de service étanche, mettre en plus une spécificité EM sur une destination commune, Dijon, complexifie grandement les choses.

C'est pourquoi SUD-Rail revendique la formation de l'ensemble des ADC de LYS aux Régiolis. D'autant que cet EM devrait d'ores-et-déjà être affecté à la totalité des allers-retours Dijon au SA 2023, ce qui, si l'on suit la « logique » de la boîte, reviendrait à supprimer la compétence DN au SA 2023 et se traduirait, par glissement du nombre de JS dans les roulements, par la bascule complète des 12 JS Avignon du 161B au 161A et peut-être même les MAC-VCE.

Il ne faut pas désespérer des incapables et des égoïstes ...

... avec une petite formation, ça peut faire des patrons très acceptables.



TRACTICTIONS

Avec des journées de service bien spécifiques, comme les GCO au 161A qui nécessitent une formation de 3 semaines avant de pouvoir effectuer cette charge importante dans le roulement, ou des RhR qui demandent 3 jours disponibles pour pouvoir accepter un congé, comme au 161B, chaque grille nécessite obligatoirement un nombre de lignes suffisant afin de pouvoir accorder toutes les absences « régulières » et palier aux aléas (maladie) sans bouger nos repos et/ou journées de service.

C'est pour cela que SUD-Rail a fait une proposition de répartition des JS entre les 2 roulements, incorporant l'ensemble des problématiques, en fonction de la charge et des effectifs.

Les membres de la commission-roulement ont réclamé que la formation soit dispensée à l'ensemble des conducteurs. Mais devant le refus de la direction et afin de pouvoir, du fait de la démographie des roulements, donner à terme la compétence à l'ensemble des ADC de LYD et ainsi éviter la perte de connaissance ligne dans les roulements, ils ont proposé une répartition des journées de service intégrant le nombre prévu de conducteurs formés. Les propositions sont reprises dans les tableaux en pages suivantes.



SUD-Rail est opposé au projet court-termiste de l'entreprise, au dogmatisme que nos dirigeants portent sur les formations, en particulier lorsque leurs choix ont un fort impact sur notre quotidien. C'est pour cela que nous revendiquons :

Le Régiolis pour tous !!!

Enfin, en dernière page, un questionnaire (qui paraît compliqué mais qui ne l'est pas tant que ça) permettra de connaître vos avis sur ce changement de service. Ce sondage permettra de construire ensemble la lutte, si vous en ressentez la nécessité.

Des permanences seront organisées chaque semaine afin de pouvoir répondre à vos interrogations.

Quel rôle a la commission roulement ?

Contrairement à ce que nous pouvons entendre de temps en temps, la commission roulement n'a aucune marge de manœuvre pour changer ou améliorer les journées de service, ce qui n'a pas été toujours le cas dans le passé. Avant, lorsque la traction existait encore, lorsque les CUPT avaient encore un peu de pouvoir nous pouvions, à la marge, modifier les journées, les triturer pour que des journées imbuables le soient moins. Maintenant ce n'est plus possible, puisque la PCAS a des dogmes sur la production, comme ne pas toucher aux trains sur la ligne Grenoble, ou encore donner un nombre d'agents formé à un type de matériel ou de ligne. C'est ce qui se passe avec les Régionalis, ce qui va encore complexifier la tâche de la commission roulement, qui sera de plus en plus une chambre de vérification des temps forfaitaires (et oui la PCAS ne sait toujours pas comment on applique ces temps, étonnant n'est ce pas ?!), faire remonter nos doléances, et répartir la charge. C'est pour cela que la charge Régionalis est plus intéressante au 161 A. Avec les montées en roulement qui sont prévues, et malgré l'idéologie idiote de la PCAS, cela permettra de n'avoir que 17 ADC du 161 B à former en 2023 et permettre de rendre à nouveau l'ensemble des journées Dijon commutable aux 2 roulements, ce qui ne sera pas le cas si cette charge est placée au 161 B.

Cela ne veut absolument pas dire que la commission accepte que l'ensemble des ADC de l'UT de LYD ne soient pas formés au Régionalis, bien au contraire ! C'est à nous collectivement de décider si une lutte sera nécessaire pour obtenir cette revendication.

Les membres SUD-Rail, désignés par notre organisation syndicale, n'ont pas de mandat pour valider ou non des roulements ou des grilles, contrairement à ce que la direction peut affirmer. Les membres SUD-Rail font remonter ce qui n'est pas acceptable, ce qu'il faut modifier et propose une répartition de la charge pour que les congés, les repos du week-end soient le mieux équilibrés possible. Après c'est aux travailleurs de décider si le travail fourni par la PCAS est acceptable ou pas.

SUD-Rail sera toujours présent pour organiser la colère, et porter les revendications des ADC dans chaque instance, notre seul but c'est l'amélioration des conditions de travail.



Spécialisation des roulements

L'ensemble des journées pouvant être faites indifféremment par l'un ou l'autre roulement est de 140 JS sur 242 JS, soit un pourcentage de 57,85 %. Cette charge permet d'équilibrer les grilles, une meilleure répartition des week-ends, des matinées, des RHR, des journées à disposition et permet surtout de partager les difficultés de notre métier sur un plus grand nombre d'ADC. Si la volonté de l'entreprise est exaucée, nous descendrions à 113 JS, une perte de 27 JS, soit un pourcentage de 46,69 % pour le changement de service du SA 2022, mais avec une disproportion pour le 161 B qui lui ne pourrait plus se faire remplacer sur ses Dijon, et aura 85 JS sur 144 soit 59% de la charge qui ne pourra être faites que par les ADC de ce roulement.

Nombre de JS/Destination En Rouge charge spécifique 1 rit

MSC 21 JS	GCO 21 JS	ACY 47 JS
CR 10 JS	AIX 3 JS	DN 27 JS
AV 14 JS	GE 47 JS	MAC/ VCE 32 JS
RAD 10 JS	DN 10 JS	



Une grille qui ne tourne pas !!!

La baisse du nombre de lignes au 161 A (projet de la direction de l'UT) va réduire le nombre d'ADC ayant la compétence suisse, ce qui posera des difficultés pendant les périodes de vacances protocolaires, de d'agents malades ou autre aléas. La formation suisse étant de 3 semaines, et devant être organisée bien en amont, les difficultés seront de plusieurs mois. La variable d'ajustement afin de toujours produire sera l'acceptation ou pas de nos congés, le changement des journées de service, prévu dans la grille, pouvant être effectué par l'autre roulement, et le tout en brandissant l'accord de branche.

Répartition de charge sur l'UT

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Samedi	Dimanche
Nb JS :	42 JS	36 JS	36 JS	36 JS	38 JS	27 JS	27 JS
Nb 1/2T :	16 JS	14 JS	14 JS	14 JS	15 JS	11 JS	8 JS
Nb JS RHR :	26 JS	22 JS	22 JS	22 JS	23 JS	16 JS	19 JS
Nb JS avant 6H	14 JS	11 JS	11 JS	11 JS	11 JS	8 JS	2 JS
Nb JS avant 6H à LYD	7 JS	5 JS	5 JS	5 JS	5 JS	3 JS	1 JS

Quelle répartition de charge ?

Selon le scénario choisi, par la direction ou imposé par les travailleurs, le pourcentage des journées du 161 B qui ne peuvent être effectuée par le 161 A varie de 60,41 % (proposition de la direction locale) à 47,24 % (proposition de SUD-Rail). La charge de travail en RHR commençant avant 6 h ou finissant après 19 h étant importante, les GPT à dispositions devront être au minimum de 3 jours, ce qui complique la répartition de la charge en grille, et implique une augmentation conséquente des GPT à disposition, sinon les congés seront refusés à chaque fois que nous les poserons sur ces tournées. Par conséquent, le nombre de lignes dans cette Grille doit augmenter, ou la charge doit être diminuée, ou mettre plus de charge non transférable dans le 161A.

Variation de la charge 2021/2022

LYD	2021 / 243JS		2022 / 242JS		Variation
	JS -0,4%				
1/2T	99	40,74%	92	38%	-7,08%
RHR	144	59,25%	150	62%	+4,17%
MATINEE	86 <small>38 à LYD</small>	35,4% <small>15,63% à LYD</small>	68 <small>31 à LYD</small>	28,1% <small>12,8% à LYD</small>	-20,9% <small>-18,42% à LYD</small>
JS DI	24	9,86%	27	11,16%	+12,5%
JS SA	29	11,9%	27	11,16%	-6,9%

161 A

Situation à la sortie de la commission RLT du 18 octobre 2021

Avec REGIOLIS au 161 A = 52 JS (42,97% des JS) pouvant être faites par le 161 B		Proposition commission RLT	
2022 / 121JS 36 L en grille		2022 / 121JS 36 L en grille	
1/2T	52 js	42,98%	52 js
RHR	62 js	57,03%	69 js
M A T I N E E	35 js 18 à LYD	30,70% 15,6% à LYD	31 js 14 à LYD
JS DI	12 js	10,5%	14 js
JS SA	12 js	10,5%	14 js
Destination JS / semaine			MSC 21 JS GE 23 JS AV 2 JS GCO 21 JS
			MSC 21 JS DN 27 JS MAC/ VCE 27JS
Sans REGIOLIS au 161 A = 56 JS (57,14% des JS) pouvant être faites par le 161 B		Proposition direction	
2022 / 98JS 32 L en grille		2022 / 98JS 32 L en grille	
1/2T	42 js	42,85%	42 js
RHR	56 js	57,15%	56 js
M A T I N E E	30 js 16 à LYD	30,61% 16,32% à LYD	30 js 16 à LYD
JS DI	11 js	11,22%	11 js
JS SA	11 js	11,22%	11 js
Destination JS / semaine			MSC 21 JS GE 23 JS AV 2 JS GCO 21 JS
			MSC 21 JS DN 10 JS MAC/ VCE 21 JS
REGIOLIS au 161 A & B = 73 JS (63,47% des JS) pouvant être faites par le 161 B		Proposition SUD-Rail	
2022 / 115JS 35 L en Grille		2022 / 115JS 35 L en Grille	
1/2T	51 js	44,35%	51 js
RHR	64 js	55,65%	64 js
M A T I N E E	30 js 11 à LYD	26,08% 9,56% à LYD	30 js 11 à LYD
JS DI	13 js	11,3%	13 js
JS SA	13 js	11,3%	13 js
Destination JS / semaine			MSC 21 JS GE 31 JS AV 2 JS GCO 21 JS
			MSC 21 JS DN 22 JS MAC/ VCE 18 JS
Sans REGIOLIS au 161 A = 35 JS (43,75% des JS) pouvant être faites par le 161 B		Proposition PCAS	
2022 / 80JS 35 L en Grille		2022 / 80JS 35 L en Grille	
1/2T	44 js	55%	44 js
RHR	36 js	45%	36 js
M A T I N E E	30 js 16 à LYD	37,5% 19,8% à LYD	30 js 16 à LYD
JS DI	10 js	12,5%	10 js
JS SA	10 js	12,5%	10 js
Destination JS / semaine			MSC 21 JS GE 17 JS AV 2 JS GCO 21 JS
			MSC 21 JS DN 10 JS MAC/ VCE 9 JS

161 B

Situation à la sortie de la commission RLT du 18 octobre 2021

Destination JS / semaine	Service actuel	Sans REGIOLIS		Avec REGIOLIS au 161 B = 75 JS (46,29% des JS) pouvant être faites par le 161 A		REGIOLIS au 161 A & B = 67 JS (52,75% des JS) pouvant être faites par le 161 A		Avec REGIOLIS au 161 B = 57 JS (39,58% des JS) pouvant être faites par le 161 A		Sans REGIOLIS au 161 B = 61 JS (50,41% des JS) pouvant être faites par le 161 A						
		2021 / 129JS 37 L en Grille	47 js	36,4%	2022 / 162JS 37 L en Grille	48 js	29,63%	2022 / 127JS 37 L en Grille	41 js	32,28%	2022 / 144JS 41 L en grille	43 js	29,86%	2022 / 121JS 37 L en grille	32 js	26,45%
RHR			82 js	63,6%		114 js	70,37%		86 js	67,71%		101 js	70,14%		89 js	73,55%
M A			51 js	39,5%		42 js	25,92%		42 js	33,07%		42 js	29,17%		41 js	33,88%
JS DI			12 js	9,3%		17 js	10,5%		14 js	11,02%		16 js	11,11%		13 js	10,74%
JS SA			17 js	13,2%		17 js	10,5%		14 js	11,02%		16 js	11,11%		13 js	10,74%
						ACY 47 JS	CR 10 JS		ACY 47 JS	CR 10 JS		ACY 47 JS	CR 10 JS		ACY 47 JS	CR 10 JS
						AIX 3 JS	DN 27 JS		AIX 3 JS	DN 15 JS		AIX 3 JS	DN 27 JS		AIX 3 JS	DN 10 JS
						AV 12 JS	GE 30 JS		AV 12 JS	GE 16 JS		AV 12 JS	GE 24 JS		AV 12 JS	GE 24 JS
						MAC/ VCE 23 JS	RAD 10 JS		MAC/ VCE 14 JS	RAD 10 JS		MAC/ VCE 11 JS	RAD 10 JS		MAC/ VCE 5 JS	RAD 10 JS

QUESTIONNAIRE CHANGEMENT DE SERVICE SA 2022

Nom : Prénom : RLT:

Coche la réponse qui te convient

Je suis satisfait du changement de service

NON :

EN Matinée

- Trop
- Suffisant
- Pas assez
- Indifférent

EN Soirée

- Trop
- Suffisant
- Pas assez
- Indifférent

OUI SI nous appliquons la colonne du : (voir tableau pages précédentes)

- Peut importe ça me va
- Proposition PCAS
- Proposition SUD-Rail
- Proposition direction
- Proposition commission RLT

Si c'est un autre choix que le mien : Si c'est mon choix:

A remettre dans le casier de Nicolas Possich, ou à envoyer par photo au 06 16 88 06 22

EN Journée

- Trop
- Suffisant
- Pas assez
- Indifférent

Nbr 1/2 T

- Trop
- Suffisant
- Pas assez
- Indifférent

Nbr RHR

- Trop
- Suffisant
- Pas assez
- Indifférent

Diversité du Travail

- Trop
- Suffisant
- Pas assez
- Indifférent

Nbr D'EVO

- Trop
- Suffisant
- Pas assez
- Indifférent

Nbr K

- Trop
- Suffisant
- Pas assez
- Indifférent

Quelle journée voudrais tu améliorer en priorité ?

.....

.....

.....

Si tes demandes ne sont pas satisfaites serais tu prêt à partir en grève ?

OUI

- Grève reconductible de 24 H
- Grève D'1H le matin
- Grève D'1H l'après midi
- Grève D'1H matin et après-midi

NON

A remettre dans le casier de Nicolas Possich, ou à envoyer par photo au 06 16 88 06 22